



LA BAUME- CORNILLANE



BULLETIN MUNICIPAL

N° 69 - JANVIER 2024



26100 Romans-sur-Isère

04 75 48 82 09

contact@bpa-concept.com

Du Lundi au jeudi : 9h-17h

Vendredi : 9h-16h | Samedi : Sur Rdv

SARL ECHEVIN TP

Travaux publics et particuliers

Terrassement, plateforme, piscine,
assainissement, viabilisation, VRD...

PHILIBERT Laurence
06.26.82.02.24

PHILIBERT Hervé
06.32.84.39.20



Email :
sarlechevintp@yahoo.fr

200 Chemin de Villeplat
26120 MONTVENDRE



sommaire

Bulletin municipal de la Baume-Cornillane
Janvier 2024



05

INFORMATIONS COMMUNALES

*Le mot du Maire
Le compte rendu des procès
verbaux
Informations communales et
citoyennes*

20

DU COTE DES ECOLES

*L'école de la Baume-
Cornillane
L'école d'Ourches*

28

ETAT CIVIL

14

LA VIE DES BALMOIS

*Le marché balmois fête ses 4 ans
Portrait d'une balmoise : Marithé
Guardiola
Un RDV annuel : le repas des Aînés
La journée du patrimoine à la Baume*

23

LES ASSOCIATIONS

*Trail du 1er novembre
L'Amicale Laïque de la Baume-
Cornillane
Le Comité de Jumelage*

31

INFORMATIONS PRATIQUES

Design et conception : Marithé Castaing Guardiola.
Bulletin imprimé à 280 exemplaires sur papier recyclé et réalisé par les Balmois.
Ce numéro est auto-financé.

Merci aux annonceurs pour leur soutien !

A festive window display with snowflake decorations and Christmas trees. The window is divided into a grid of panes, each featuring a different snowflake design. The background is a dark, snowy scene with evergreen trees and white lights. The text is overlaid on the window panes.

*Bonne
année*

Amitiés

SOLIDARITÉ

joie

*Deux mille
24*

Santé

Le Maire, Dominique SYLVESTRE, et le Conseil Municipal

vous invitent

à la cérémonie des vœux

SAMEDI 6 JANVIER 2024 à 18h

Salle Marcel Maisonnat

La Baume Cornillane

EDITO, LE MOT DU MAIRE

Balmoises, Balmois,

L'année 2023 s'achève une nouvelle fois dans un contexte international complexe qui, en raison des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, occupe bien nos esprits. J'ai aussi une pensée pour ceux qui ont tout perdu lors des différents épisodes climatiques (tempêtes, inondations...). Le réchauffement actuel est inquiétant par sa rapidité et son intensité sans équivalents. Si rien n'est fait pour le réduire, notre adaptation représente une absolue nécessité.

Les faits divers qui jalonnent nos journées me touchent tout autant que vous. Très récemment, le drame de Crépol (550 habitants), où un jeune de 16 ans a été tué en marge de la fête du village, et ce, malgré la présence de vigiles; doit nous faire prendre conscience que la vie d'une commune peut basculer à tout moment. Je tiens à apporter tout mon soutien à ma collègue Martine Lagut, Maire du village, qui doit se sentir bien démunie.

Et si nous prenions conscience toutes et tous de l'importance que la fraternité représente dans notre société et de l'intérêt des services publics ? N'attendons pas qu'un malheur survienne pour activer la solidarité, la bienveillance et la vie en collectivité. Mon engagement va dans ce sens, pourtant en considérant la teneur de certaines demandes que je suis amené à recevoir, je constate que le chemin vers le bien-vivre ensemble est bien sinueux...

Fort heureusement, nos associations proposent de multiples activités et des manifestations festives, si importantes pour tisser des liens. Chacun peut y trouver son bonheur. Je sais que les nouveaux Balmois et Balmoises y seront bien accueillis. De nouvelles maisons ont été construites, d'autres le seront prochainement. Les liaisons entre les lotissements ont été pensées afin que personne ne reste isolé dans son quartier et dans le but de créer des interactions entre voisins, mais en aucun cas pour gagner du temps ! Circulez lentement.



La sécurité routière est une priorité du conseil municipal qui a voté le passage à 30 km/h en agglomération. Des marquages au sol délimiteront en outre, une portion limitée à 20km/h dans la Rue du Temple. La réflexion sur l'aménagement du lot n°1, pour la construction de logements locatifs en centre village, a débuté. Pour ce projet conséquent porté par la commune, un architecte va être choisi, puis le conseil municipal consultera la commission extra municipale de l'urbanisme.

Le chantier du déploiement des nouvelles bornes à incendie est quant à lui terminé. Les quartiers qui n'ont pas été desservis, faute de réseau suffisant, devront être protégés par des réserves d'eau (citerne souple grillagée). Cependant, à certains emplacements, la commune n'étant pas propriétaire du foncier, des conventions de mises à disposition de terrains seront signées avec les administrés concernés. Le règlement départemental de la défense incendie devant évoluer en 2024, nous attendons de connaître la nature de ces modifications pour achever la mise en conformité.

Enfin, le parking destiné aux randonneurs, situé avant le pont d'Ourches sera fonctionnel en 2024. Il restera ensuite à collecter des financements pour sécuriser l'accès de la Grotte de la Dame, en partenariat avec l'Agglo et le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels). Comme l'on peut le constater, les projets ne manquent pas pour l'année qui s'annonce et je tiens à remercier les conseillers municipaux et les agents territoriaux pour leur collaboration et leur implication au quotidien.

Il me reste à vous souhaiter une bonne année, ainsi que de bonnes vacances à ceux qui ont la possibilité d'en prendre. Soyez vigilants, sur la route, protégez vos biens si vous vous absentez.

Que 2024 vous apporte joie, bonheur et santé. Je vous donne rendez-vous le 6 janvier à 18h pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Dominique SYLVESTRE

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCES VERBAUX (2ÈME SEMESTRE 2023)

VIE MUNICIPALE

CLASSEMENT DU PROLONGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Afin de pouvoir prétendre à la dotation de solidarité rurale pour 2025, le conseil municipal a voté à l'unanimité le classement, dans la voirie communale, du prolongement de la Rue du Prieuré et de la Rue du Chenebier; ainsi que de l'Impasse des Chenebiers.

LIMITATION DE VITESSE

La limitation de la vitesse en agglomération à 30km/h a été votée par le conseil municipal par 7 voix pour et 1 abstention. La réglementation prévoit 5 nouveaux panneaux de signalisation qui seront apposés à chaque panneau d'entrée du village.

REFERENT DEONTOLOGUE

Le conseil municipal a procédé à la désignation d'un référent déontologue des élus en la personne d'un salarié du centre de gestion (CDG). Tout élu local pourra désormais consulter ce référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local. Vote du conseil municipal : 8 voix pour et 2 abstentions.

ASSURANCES

En raison de l'augmentation abusive des tarifs de Groupama, ainsi que de l'annonce de l'ajout de franchises à la prochaine échéance et après l'étude de devis de la concurrence, la mairie a opté pour le transfert de ses principaux contrats d'assurances à la SMACL au 1er janvier 2024.

RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT DES EAUX

Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel 2022 sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable du Syndicat Mixte des Eaux du Sud Valentinois. Le document est consultable en mairie.

DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Au vu de l'arrêt de travail d'un agent et de son remplacement partiel par un autre agent, ainsi qu'en raison des différentes revalorisations salariales qui ont eu lieu durant l'année 2023, le conseil municipal a dû voter une décision modificative à hauteur de 10000€, afin de pouvoir honorer les payes des agents, d'ici le vote du prochain budget, au printemps 2024.

ECOLES

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Une convention a été signée avec la commune d'Ourches pour la mise à disposition d'un agent communal dans le cadre de l'accompagnement des enfants de moins de 6 ans dans le bus le matin. La participation financière pour la rémunération de l'agent sera répartie à raison de 50% par commune.

RENTREE DES CLASSES

La rentrée 2023 s'est bien déroulée. On compte un effectif de 51 élèves répartis sur les deux écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ce chiffre inégalé depuis la création du RPI, a contribué au maintien de la troisième classe qui a été ouverte à La Baume il y a 3 ans. La grande nouveauté de cette rentrée réside dans l'accueil de 5 enfants de moyenne section à l'école d'Ourches.

AGGLO

SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS

Une demande de subvention a été déposée auprès de Valence Romans Agglo, au titre du fonds de concours, dans le cadre de la création d'un parking se trouvant au départ des sentiers de randonnées (avant le pont d'Ourches). La signalétique adéquate sera apposée aux abords, afin de renseigner les randonneurs et d'éviter un stationnement gênant au Chemin de la Graire.

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Après avoir pris connaissance du rapport 2023 de la CLECT, le conseil municipal a approuvé ledit rapport.

PRISE D'ACTE

Le conseil municipal a pris acte des rapports concernant le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2022 de Valence Romans Agglo.

TRAVAUX ET PROJETS

EAUX PLUVIALES

Lors d'épisodes d'intempéries, il a été constaté des dysfonctionnements car les eaux collectées en centre village empruntent la Route des Granges. Au début de la descente, au niveau de la carrière, un élargissement du bourneau a été réalisé, afin de pouvoir absorber plus facilement les eaux pluviales.

BORNES INCENDIE

Conformément à la nouvelle réglementation, des bornes à incendie supplémentaires ont été installées. Les travaux ont pu avoir lieu à l'automne. Le branchement sur canalisation a été réalisé par Véolia et la mission pour l'installation des bornes a été attribuée à l'entreprise Echevin. Le syndicat des eaux a souhaité mettre une borne de puisage pour les entreprises (borne verte) aux abords du local technique. Cette démarche est commune à tous les villages. Le règlement pour l'utilisation de cette borne est disponible en mairie.

TEMPLE

Une réflexion est engagée au sujet des travaux à réaliser, notamment au niveau de la mise aux normes du système électrique. Des devis sont demandés auprès des artisans. La rénovation de la porte principale n'a pas pu avoir lieu au printemps, mais les travaux se feront, en 2024.

LA BAUME-CORNILLANE CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DES PROCES VERBAUX (2ÈME SEMESTRE 2023)

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO)

Cette commission composée de membres du conseil municipal, s'est réunie pour analyser les offres des différents architectes qui ont répondu à l'appel d'offre pour la construction de 4 logements locatifs, dans l'optique du projet du lot n°1 (indiqué par la flèche rouge sur la photo ci-dessous). Dans un premier temps, trois cabinets d'architectes ont été sélectionnés. Puis, la commission va recevoir individuellement les candidats lors d'un entretien-négociation et enfin le choix de l'architecte aura lieu début janvier.



URBANISME

DP (Déclaration préalable)

-avis favorables :

- ROUX Christophe et Sophie : construction d'une piscine avec local technique.
- MONNERON Tristan : pose de panneaux photovoltaïques en toiture.
- GIL Denis : pose de panneaux photovoltaïques en toiture.
- CALAF Jean-Philippe : création d'une pergola.
- SFR : construction d'une antenne de télécommunication.
- SAS EGIDE POWER : pose de panneaux photovoltaïques en toiture pour Mr Dubrulle Sébastien.
- BRANDMEYER Eric : travaux sur construction existante et création abri de jardin.
- HOMELOG pour Mr DOUSSE : installation panneaux photovoltaïques en toiture.

- avis défavorable :

- HOMELOG pour Mr Dousse : création d'une ombrière avec des panneaux photovoltaïques.

PC (Permis de Construire)

- avis favorables :

- LALOT Alain : permis modificatif n°1, sur maison individuelle pour modification des tuiles.
- ROURE Olivier et RAHUEL Christine : rénovation de l'habitation, aménagement des combles, création d'un garage dans le volume existant, démolition d'un appentis, et pose de panneaux photovoltaïques en toiture, réfection des façades.
- DOUSSE Pierre-Michel : installation panneaux photovoltaïques sur pergola.
- PICOREAU Joël et Noëlle : construction d'une maison individuelle en ossature bois.
- OLEON Jean-Charles : Création d'un appentis ouvert en bois, sur bâtiment agricole.
- CHAPIGNAC Valentin et SALINA Virginie : construction maison individuelle, clôtures.

PC RETRAIT (annulation)

- DOUSSE Pierre-Michel : Installation de panneaux photovoltaïques en toiture et pergola
- CHAPIGNAC Valentin et SALINA Virginie : nouvelle construction d'une maison de plain-pied.

PA RETRAIT (annulation)

- El Léo GIRARD : permis d'aménager pour construire un mobilhome ainsi qu'une terrasse couverte.

COUT DES DOSSIERS D'URBANISME

Le dépôt d'un dossier d'urbanisme est aujourd'hui très facile à l'aide d'internet avec le lien suivant : <https://ads.valenceromansagglo.fr/guichet-unique>

Cependant, on remarque que pour un même projet, un pétitionnaire (le porteur du projet) dépose parfois de multiples dossiers. La commune de la Baume-Cornillane adhère à un service commun de l'Agglo (RAD'S) qui gère l'instruction des permis de construire et autres demandes préalables.

Il est important d'avoir conscience que pour chaque dossier d'urbanisme déposé en ligne ou en papier, même si ensuite pour ce même dossier un retrait (une annulation) est demandé par le pétitionnaire ; un montant non négligeable est facturé à la mairie. Par conséquent, il est bon de garder à l'esprit que le coût du poste de l'urbanisme qui, depuis 2015, occupe une part toujours plus importante dans le budget de la commune ; est répercuté indirectement sur les contribuables, c'est à dire nous tous...

INFORMATIONS COMMUNALES

SECHERESSE 2023

Certains administrés ont pris contact avec la mairie, car ils ont pu constater cet automne, l'apparition de fissures sur leurs bâtiments ou leur habitation. Si ces dégâts sont dus à la sécheresse, puis au problème de retrait-gonflement des argiles souterraines, la mairie peut demander auprès de la Préfecture de la Drôme un éventuel classement de la commune de La Baume-Cornillane en état de "catastrophes naturelles". Afin de lister les dossiers, la mairie va recenser les cas jusqu'au 31 janvier 2024. Si vous êtes concernés, merci de vous manifester, à la mairie chaque mardi matin et vendredi après-midi :

- par mail à l'adresse suivante : mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr
- ou en téléphonant au secrétariat de mairie au 04 75 60 33 45.

SITE INTERNET

Si vous êtes un professionnel et que votre siège social se trouve sur la commune de La Baume-Cornillane, la mairie peut, si vous le souhaitez, indiquer sur son site internet, au niveau de l'onglet "VIE ECONOMIQUE", la nature de votre activité ainsi que vos coordonnées. Merci de vous rapprocher de la mairie si vous êtes intéressé par cette proposition.

S'INSCRIRE SUR UNE LISTE ELECTORALE

Le prochain scrutin sera le dimanche 9 juin 2024 pour les élections Européennes. Dans la majorité des cas, vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Mais il faut avoir effectué les démarches au plus tard le 6e vendredi qui précède le 1er tour soit avant le 3 mai 2024.

A condition d'avoir atteint l'âge de 18 ans, vous pouvez faire votre demande :

- **EN LIGNE** : via [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

Vous devez alors fournir la version numérisée des documents suivants :

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois.**
- **Justificatif d'identité**

- **EN MAIRIE OU PAR COURRIER** :

vous devez alors fournir les documents suivants :

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois.**
- **Justificatif d'identité**
- **Formulaire cerfa n°12669 aussi disponible en mairie**

Après ces formalités, vous recevrez ensuite votre carte électorale.

A tout moment, vous pouvez vérifier votre inscription sur une liste électorale à l'aide du même site officiel de l'administration française : [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

INFORMATIONS COMMUNALES

SAUVONS DES VIES

Dans le courant du mois de mars (un samedi), les Pompiers de la Raye en partenariat avec la mairie, vont organiser à La Baume une journée de formation au secourisme, ainsi qu'une initiation à l'utilisation du défibrillateur. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous faire inscrire en mairie. Une participation de 60€ sera demandée.

LE VILLAGE DE NOEL : recyclage et idées futées

Cette année encore, le centre du village a été minutieusement décoré grâce aux créations des employés municipaux : Elodie et Christophe.

Soulignons la participation active des enfants de la périscolaire pour la peinture et la décoration des lutins et l'implication de certains Balmois pour la fourniture de magnifiques animaux sculptés. Bravo et merci à eux, ainsi qu'aux bénévoles qui ont aidé à l'installation.



Yvane Rouveyre

Coiffeuse à domicile

Dans un périmètre de 20km autour de Montmeyran

 07 88 80 36 89

 Yvane R



motoculture, cycles, cyclos
JMR
MOTOCULTURE



motoculture, cycles, cyclos
la roue LIBRE

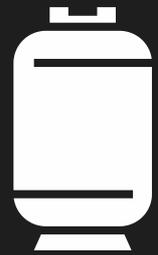
Ventes et Réparations

Tél : 04 75 59 38 88

26120 Montmeyran

 jmrrouelibre@yahoo.fr

www.roue-libre-jmr-motoculture.fr



Librairie Papeterie Galerie

Écriture

Place de la Poste - Chabeuil (Drôme) - 04 75 59 29 48 - ecriture.chabeuil@gmail.com



Guy BOSSAN & fils
Électricité Générale

Rénovation • Ventilation • Chauffage • Eclairage
Bâtiments Professionnels

04 75 59 40 36
MONTMEYRAN

CONSTRUIRE DANS LES REGLES

par Isabelle Pral et André Mouriquand



QUELS SONT LES RISQUES SI L'ON ACHETE UN BIEN DONT LES TRAVAUX D'EXTENSION N'ONT PAS ETE DECLARES ?

1. La mairie peut s'opposer à toute nouvelle demande de modification pendant 10 ans :
 - Si aucune demande de travaux n'a été déposée en mairie
 - Mais également si les travaux réalisés ne respectent pas la nature de la demande d'origine.
2. La mairie peut s'opposer ad vitam aeternam à toute nouvelle demande, s'il y a eu omission de dépôt de permis de construire par l'ancien propriétaire
 - Toutefois, il est possible de régulariser des travaux litigieux au regard du PLU (Plan Local d'Urbanisme) si ce dernier l'autorise (selon la nouvelle zone : agricole, naturelle...)
 - Si c'est impossible techniquement (erreur d'implantation, secteur protégé ou type de bâtiment non autorisé) la démolition sera inévitable.

QUELS RISQUES AVEC LES VOISINS ?

Même si vous possédez une autorisation ou si vous ne voulez pas faire de travaux sur le bien non conforme que vous achetez, vous n'êtes pas à l'abri d'un recours des voisins en responsabilité civile dans certains cas :

- Atteinte à une servitude
- Empiètement
- Violation du cahier des charges d'un lotissement...

QUELS RISQUES FINANCIERS ?

Il faut avoir conscience que la partie irrégulière du bien n'a pas d'existence légale.

- La taxe foncière est due, que la construction soit légale ou non
- La taxe d'aménagement sur les locaux construits peut aussi vous être réclamée
- Au niveau de l'assurance, en cas de sinistre, vous ne serez pas dédommagé pour une construction illégale ou pour les dégâts engendrés par celle-ci.

QUELLES SANCTIONS PEUVENT ETRE ENCOURUES ?

Après constatation, le maire dresse un PV et le tribunal de grande instance peut alors exiger :

- un AIT (Arrêté Interruptif de Travaux), si le chantier est en cours ;
- la démolition totale des nouvelles constructions sur votre terrain
- la détermination d'une astreinte par jour de retard, d'un montant journalier maximum de 500€.

LE MARCHÉ BALMOIS FÊTE SES 4 ANS

par Julie Mazaudier Brossard

Créé au début de l'été 2020, le marché Balmois fêtera ses 4 ans cette année.

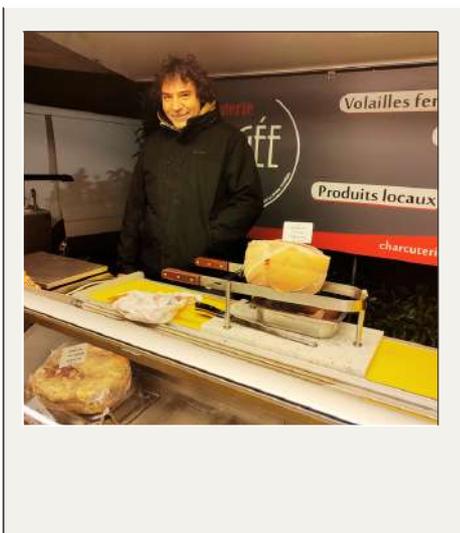
Tous les mercredis soir de 16h30 à 19h, sur la place du village, une maraîchère, un charcutier, un fromager, des apiculteurs et le bar restaurant vous attendent afin de vous proposer des produits locaux et de saison !

Ce petit marché permet un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité au cœur du village.



Marie-Anne et Pierre, **maraîchers BIO** à Upie, vous proposent des légumes et fruits de saison cultivés à la ferme en agriculture biologique. Installés depuis 2019, le P'tit Maraîcher développe son activité de vente sur les marchés, directement à la ferme et fournit également des légumes à la cantine de La Baume Cornillane.

Cédric, **le fromager**, dispose de toute une gamme de fromages régionaux, chèvre, vache ou brebis, il y en a pour tous les goûts !

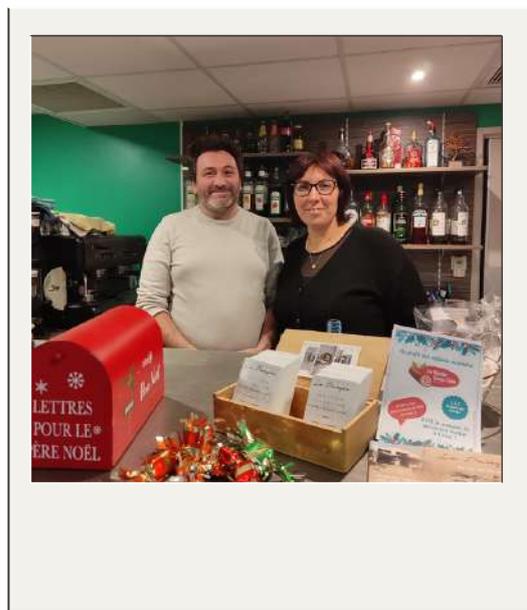


La Charcuterie de la Pangée, créée par Fred sur la commune de La Baume Cornillane en mars 2019, travaille exclusivement avec des éleveurs locaux de Drôme et d'Ardèche, sur des élevages de plein air, afin de proposer de la découpe de viande (porcs, volailles, agneaux), ainsi que toute une gamme de produits faits maison.



Retrouvez Willy, **apiculteur** à Montmeyran et Jean-Charles apiculteur à La Baume Cornillane vous feront découvrir les produits de la ruche.

Le bar restaurant La Pangée, vous accueille pour partager un moment convivial autour d'un vin chaud, crêpes et planches de charcuterie, venez avec vos jeux et également découvrir les soirées à thèmes proposées par le Chef Jonathan Mathieu.



PORTRAIT D'UNE BALMOISE : MARITHÉ GUARDIOLA

par Brigitte Thivolle

Cet après-midi ensoleillé de novembre je me dirige vers le centre du village, calme en ce début d'après-midi, le temple au soleil....

Me voilà arrivée, j'ai rendez-vous, un portrait à écrire pour le bulletin de janvier. Je suis curieuse et impatiente de rencontrer Marithé

Le portail est grand ouvert en signe de bienvenue.

Brigitte : "Pourquoi avoir choisi La Baume Cornillane en 2013 ?"

Marithé : "Sébastien, mon mari, a découvert le site de la Pangée à l'occasion d'un week-end d'anniversaire et cela a tout de suite été une évidence. Lorsque je suis tombée enceinte et que nous avons voulu acheter une maison, c'est sur ce secteur que nous avons lancé nos recherches. J'avais déjà à l'époque ce projet agricole en tête et dès notre arrivée nous avons rencontré et échangé avec Raymond Champel, fermier des terrains agricoles autour de chez nous. De nombreux allers-retours autour de l'embryon de mon futur projet.

Nous avons été très bien accueillis notamment grâce à l'Amicale Laïque car nous avons pu faire nos premières rencontres au Ping Pong.

Brigitte : "Tu as aussi une autre corde à ton arc, Conseillère Municipale depuis 2020, pourquoi ce choix?"

Marithé : "Cela me semble important de s'investir dans la vie de son village pour essayer à son niveau d'améliorer les choses. C'est aussi l'opportunité en tant que "jeune" balmoise d'apprendre à mieux connaître le village et d'apporter au sein du conseil municipal un regard neuf. Avant de me présenter à l'élection de 2020, j'ai assisté aux conseils municipaux assidument en tant que "spectatrice" pour bien m'imprégner des enjeux. J'ai également rejoint la commission économie circulaire et biodiversité de l'agglomération.

Brigitte : "2023, tu décides de quitter de ton emploi pour lancer ton projet ?"

Marithé : "Effectivement, je veux donner une vraie chance au projet, or entre les enfants, un travail à l'extérieur et mes autres casquettes, impossible de dégager suffisamment de temps. Aussi 10 ans après, je me lance dans l'aventure WOPAYA Plantes, une micro-ferme avec une production diversifiée. L'objectif est de produire des alternatives aux dérives de l'alimentation moderne tout en ayant un impact positif sur la biodiversité. Concrètement, j'ai développé une infusion boost pour fournir une alternative au café qui, en plus d'être mauvais si on en consomme trop, vient de loin ! Je propose aussi une alternative au sel, inspiré d'un condiment japonais à base de graines et de plantes de la ferme.

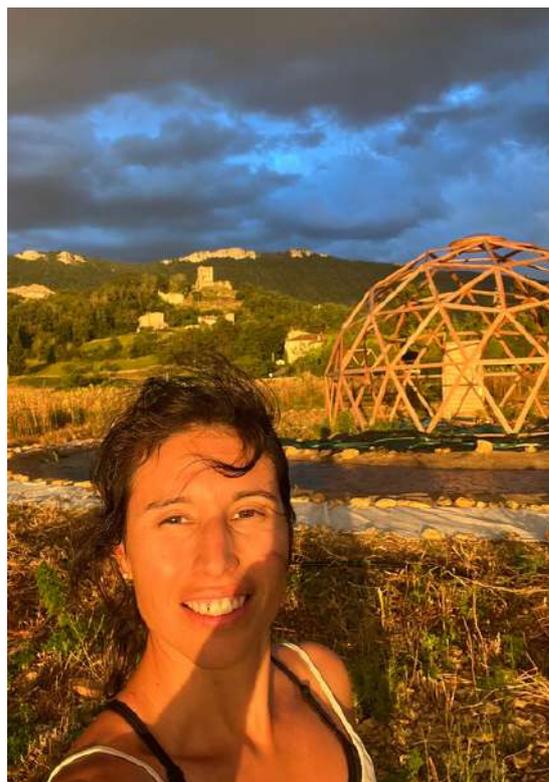
Brigitte : "Wopaya, qu'est ce que ça veut dire ?"

Marithé : "Ma mère était péruvienne et j'ai voulu rendre hommage à mon grand père du Pérou qui adorait travailler la terre. Aussi, je me suis inspirée d'une phrase affectueuse, mais un peu taquine que ma grand mère disait souvent à mon grand père en quechua: "upallay", pour trouver ce nom.

Brigitte : *“Beaucoup de balmois se posent des questions sur ce gros champignon qui a poussé au milieu du champ*

Marithé : *“Haha, oui ça interroge beaucoup, les voitures s'arrêtent pour regarder, quand les gens ne viennent pas directement dans le champ ! Il s'agit de l'ossature de la future serre. J'ai souhaité que cela s'intègre bien au paysage et bénéficie d'une très bonne résistance au vent.*

Le dôme est entouré d'une mare qui est primordiale pour amener de la biodiversité sur la ferme. Les libellules, grenouilles ont rapidement investi les lieux. Grâce à ces prédateurs, il n'y a aucun moustique qui se développe ! La mare est un apport d'eau qui devient indispensable aux animaux avec les derniers étés que nous vivons. Elle est reliée aux eaux de toitures de mon domicile pour récupérer les eaux de pluie. Elle servira aussi à l'irrigation par gravité. D'ailleurs, je m'en sers déjà maintenant que l'eau de la Bourne est coupée pour arroser le nouveau verger que j'implante.



Brigitte : *“**Quelles connaissances as-tu en matière agricole et environnementale ?***

Marithé : *“J'ai une formation d'ingénieur agronome mais on ne met pas vraiment les mains dans la terre lors de la formation. C'est pourquoi j'ai à coeur d'expérimenter et surtout de mettre en pratique. J'ai fait ma spécialisation en nutrition humaine car le coté santé m'a toujours intéressé. J'ai ensuite accompagné les entreprises bio régionales durant 15 ans. Avec les constats alarmants sur la biodiversité, 30% d'oiseaux en moins en 30 ans d'après la LPO (ligue de protection des oiseaux) et l'alimentation qui devient un vrai enjeu de santé publique avec la multiplication de diabète de type 2 et des cas d'obésité.*

Brigitte : *“**Peux-tu nous donner un mélange de plantes pour affronter l'hiver ?***

Marithé : *“En ce moment, on tourne aux infusions de thym pour toute la famille avec une cuillère de miel. Le goût du thym est plus ou moins apprécié, aussi je l'associe à une plante de saveur. En fonction des goûts cela peut-être la menthe, la verveine ou une autre plante de votre choix. Je cultive aussi de l'échinacée, une jolie plante rose que vous pouvez mettre au jardin car elle très jolie , résistante et très mellifère. Toutefois, elle est un peu plus compliquée à travailler car ses substances actives présentes dans ses racines se libèrent dans l'alcool et non dans l'eau comme pour les infusions.*

Brigitte : *“J'attends avec impatience la présentation vente de tes produits. Je reviendrai, c'est sûr
Merci pour la visite de ton domaine et bonne chance à WOPAYA “*

En savoir plus : www.wopaya.fr

UN RENDEZ-VOUS ANNUEL : LE REPAS DES AINES



Un moment de partage et d'échange le 6 décembre autour d'un bon repas au Restaurant la Pangée. Merci à Chantal pour l'animation autour de la carte sur laquelle chacun a pu indiquer son quartier.



LA JOURNEE DU PATRIMOINE A LA BAUME

par Isabelle Pral

LE 17 SEPTEMBRE S'EST DEROULEE LA 40^{ème} JOURNEE EUROPEENNE DU PATRIMOINE.



EXPLICATION DE LA GEOLOGIE PROPRE A L'ENVIRONNEMENT DE NOTRE VILLAGE, AVEC JEAN LOVIE, MONTRANT ICI UNE AMMONITE FOSSILISEE, DECOUVERTE LOCALEMENT.

AVEC ISABELLE PRAL, EVOCATION DE LA PANGEE ET DE SON ROCHER SYMBOLE DU "CENTRE DU MONDE". VISITE DU DONJON ROMAN ET DU VILLAGE FEODAL.



L'ECOLE DE LA BAUME-CORNILLANE

Julien pour les CM1-CM2 et Linda pour les CE1-CE2

Mardi 12 décembre **toute l'école est allée au musée de Valence**. Les CE1-CE2 ont suivi une visite intitulée Voyages et Paysages. Cette visite leur a permis de découvrir, à travers les salles du musée, l'évolution du paysage dans la peinture du 16e au 21e siècle.



Pour nous les CM1-CM2, le parcours était intitulé **Histoire de peintures**. Il s'agissait d'un aperçu de la peinture à travers les âges. On a commencé par les tableaux les plus anciens du musée qui sont peints sur du bois, mais ça ne se voit pas du tout. L'animatrice nous a expliqué que plus tard le bois a été remplacé par de la toile et elle nous a montré comment on préparait cette toile pour être peinte. Au début les tableaux décrivaient des scènes illustrant la bible.

On nous a expliqué comment fabriquer la peinture avec des pigments et que les artistes travaillaient surtout dans des ateliers, où ils pouvaient faire toutes leurs préparations. Les tableaux sont donc beaucoup de portraits ou de souvenirs de paysages. On a également découvert les natures mortes.

Avec l'invention du tube de peinture, les peintres sortent à l'extérieur et voyagent. Ils peignent alors des paysages réels qu'ils ont longuement observés. L'animatrice nous a aussi montré que, plus tard, les artistes se sont mis à peindre des choses plus abstraites. On ne reconnaît pas toujours ce qu'a voulu peindre l'artiste. Les derniers tableaux, c'était à nous d'imaginer ce que représente la peinture et on voyait et ressentait tous des choses différentes.



Nous avons également tous participé à un atelier : Mille et une peintures, la peinture dans tous ses états !

Cet atelier nous a permis de tester différents outils, techniques et matières utilisés par les peintres. Nous avons utilisé entre autre la sanguine, le fusain, l'aquarelle. Avec la sanguine et le fusain, c'était joli car on pouvait faire des dégradés en frottant avec le doigt. Mais on préfère quand même le crayon à papier car on peut effacer lorsqu'on se trompe.



A midi nous sommes allés manger au parc Jouvét. On a joué à accroche-décroche et on est allé voir les carpes bondir hors de l'eau dans le bassin.

On est rentré bien fatigués le soir après cette longue journée au musée !

Projets des CE1-CE2 par Linda

Cette année, nous avons continué de faire classe en extérieur à l'Arboretum les vendredis après-midi où la météo nous le permettait. Nous en profitons pour observer la nature, découvrir sa richesse et son fonctionnement. Nous profitons aussi de l'espace disponible pour faire des jeux collectifs.

En novembre, Thomas Bontemps, un conteur professionnel est venu partager des récits avec nous. Nous avons été impressionnés par ses qualités de conteur et sa mémoire hors pair. Il nous aide à créer notre propre conte de classe que nous présenterons lors de la soirée dansante du 22 mars.

En EPS nous avons pu bénéficier des leçons de tennis de Flavien Despeisse. Nous avons appris à renvoyer le ballon de différentes manières, à nous déplacer sur le terrain et à viser.

Mardi, nous étions au Musée de Valence découvrir l'évolution des paysages dans les peintures au fur et à mesure des siècles.

L'ECOLE D'OURCHES

Kathleen Guernevel

A l'école d'Ourches, cette année maîtresse Kathleen, maître Pascal et l'indispensable Camille accompagnent les élèves dans un projet autour de l'acceptation des différences et du respect afin d'apprendre à parler et à agir en toute bienveillance. Les enfants réfléchissent à cela à travers un réseau de lectures et des actions qui seront menées dans l'année.

Le 13 novembre fut l'occasion d'entrer sur le sentier de la citoyenneté en se rendant au monument du souvenir à Ourches pour observer les symboles de la république sur la stèle et les bouquets déposés quelques jours auparavant par les élus. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à se réjouir d'être en paix.



Le 19 décembre, grâce aux actions menées par l'association de parents des écoles d'Ourches et de la Baume Cornillane, un spectacle a eu lieu à la salle des fêtes spécialement pour les enfants. Ce spectacle musico-théâtral intitulé "L'Ecole des lutins" est proposé par Marion Elgé et David Granier. Les parents et grands parents étaient invités à partager ce moment convivial.



TRAIL DU 1 ER NOVEMBRE

Christophe ROUX



Comme chaque 1er Novembre, a eu lieu le 7ème trail de la Raye. Dès 8 heures, le village a été envahi par 500 coureurs venus de toute la région. 170 athlètes ont pris le départ à 9h30 pour le grand parcours de 19 km, suivi à 9h45 du 14 km avec 160 coureurs et enfin à 10h le petit parcours de 7 km pour les 170 traileurs restants. Chaque coureur a été récompensé de sa participation par des produits locaux ; cette année, c'était des noix de La Baume-Cornillane.

Cette course est organisée conjointement par le Valence Triathlon et les habitants du village de La Baume-Cornillane.

Le Valence Triathlon compte 300 licenciés et parmi eux, le champion et le vice-champion Olympique de Tokyo 2021. Le club est également organisateur d'un triathlon qui a lieu courant mai et de la course de Noël dans les rues de Valence.

Ce trail de la Raye ne pourrait exister sans l'aide des bénévoles du village (depuis 2015), et l'énorme compétence logistique du Valence Triathlon, avec à sa tête Joseph Kerdo, le Président.

Cette année, une quarantaine de Balmois ont participé à l'organisation et 5 Balmois ont couru (Marie et Tristan sur le 7 kms, Mickaël sur le 14 kms, David et Nehémias sur le 19 kms). Bravo à eux !



Ce trail est l'un des plus importants du département, car le paysage et les sentiers empruntés enchantent les traileurs. L'ambiance y est festive et cette année le temps était agréable.

On remercie l'indulgence des habitants du village pour le désagrément causé lors de cette manifestation. Merci aux chasseurs, toujours ouverts au discours, et qui, grâce à leur bienveillance, ont facilité la tâche des organisateurs.

Nos remerciements vont également à l'Entreprise Ponton, qui a prêté son parking, indispensable pour la bonne organisation.

Une solution pour le stationnement a été trouvée pour 2024, mais la question va se poser pour les années à venir....

On se donne donc rendez-vous le vendredi 1er novembre prochain, pour une nouvelle édition.

Belles fêtes de fin d'année à tous !

MOIS	ANIMATIONS	RANDONNEES
Janvier		dimanche 21 : Rando entre PEYRUS et ST VINCENT 6/8 km- facile - Alain Berger : 06 41 00 42 46
Février		samedi 10 : Pas de la Pierre (Rochefort Samson) 12 km - dénivelé 550m - P. Fraisse: 06 08 47 89 21
Mars	samedi 23 : SOIREE DES ECOLES organisée par l'A.P.E	samedi 9 : La Croix de JUSTIN 12 km - dénivelé 500m - C. Garagnon: 06 84 14 20 44
Avril		mardi 9 : Rando villages perchés (Allan) 12 km - moyen - Bernard Guellard : 06 08 41 34 42
Mai	samedi 25 : SOIREE CABARET Corine Peyrard : 06 18 41 48 69	samedi 4 : Rando La chèvre écorchée (St Priest) 11 km - dénivelé 520m - J.L Ranc : 06 75 45 15 63
Juin	vendredi 21 : PIQUE NIQUE DE LA SAINT JEAN Cathie GIL : 06 84 51 12 37 samedi 22 : FETE DU VILLAGE avec CONCOURS DE PETANQUE et REPAS/CONCERT	samedi 1 : Rando Vallon de Combeau (Bénévice) à définir - J.L Ranc 06 75 45 15 63 samedi 29 : Rando Les Auberts (Saillans) 10 km - 500m de dénivelé - P. Fraisse: 06 08 47 89 21
Juillet	date à définir : FETE DES ECOLES organisée par l'A.P.E	samedi 20 : Rando Serre Plume (Fond d'Urle) 15 km - dénivelé 700m - Alain Berger : 06 41 00 42 46
Août		jeudi 29 : La Guinguette, avec petite rando facile Bernard Guellard : 06 08 41 34 42
Septembre	vendredi 6 : ASSEMBLEE GENERALE	du jeudi 26 au samedi 28 : Séjour Beaurières (WWF Chanteduc) Alain Berger : 06 41 00 42 46
Octobre		samedi 12 : Rando Pierre Gourde (St Laurent du Pape) 14 km - dénivelé 500m - B.Feugier : 04 75 56 16 68
Novembre	vendredi 22: SOIREE BEAUJOLAIS Denis GIL : 06 71 72 01 53	samedi 9 : Rando tour de la Véore (Pas du Buis) 12 km - dénivelé 550m - A.Berger : 06 41 00 42 46
Décembre	vendredi 6: SOIREE TELETHON Corine PEYRARD : 06 18 41 48 69 samedi 7: LOTO DES ECOLES organisé par l'A.P.E	dimanche 8 : Rando vin chaud Parc de Valence 2h - facile - Bernard Feugier : 04 75 56 16 68

L'Amicale
Laïque, c'est

90 adhérents,
une quinzaine
de bénévoles

Des
activités

Gym : le lundi,
Ping-pong : le mardi
Théâtre : le mercredi
Zumba : le jeudi
Randonnée : voir programme

Des
animations

Soirée Beaujolais,
Téléthon et soirée jeux ,
soirée cabaret,
Fête du village Pique-nique
partagé, concours de
pétanque et repas/concert

Un soutien
aux écoles

Et à la vie du
village

RETOUR SUR LE CAMP D'ETE DU JUMELAGE

Le bureau du comité de jumelage
Montmeyran/La Baume-Cornillane



Ce camp réalisé par le Comité de jumelage Montmeyran - La Baume Cornillane - Gross Bieberau ne pourrait se dérouler sans l'aide de :

- l'OFAJ Office franco allemand pour la jeunesse,
- de la mairie de Montmeyran,
- de la mairie de La Baume Cornillane
- de la mairie de Gross Bieberau

et des nombreux bénévoles engagés dans notre jumelage depuis 1972, et même avant.

Pour nos communes n'ayant pas sur leur sol de lycées, de collèges il est beaucoup plus dur d'organiser ce genre de rencontre.

Le projet est conçu de telle sorte qu'il prône la rencontre entre des enfants, des adolescents de France et d'Allemagne. Les objectifs pédagogiques de la rencontre sont clairement lisibles. La sensibilisation à la langue du partenaire tient une place particulière, puisque tous les jours :

- la matinée commence par un apprentissage du vocabulaire qui sera utilisé dans la journée.
- en fin d'après-midi l'initiation souvent sous la forme de jeux, quiz.. permet de revenir sur les acquis du jour.





L'OFAJ permet aux jeunes de France et d'Allemagne d'acquérir les compétences clés pour l'Europe et d'apporter une contribution au processus d'intégration européenne.

Lors de l'échange, les participants sont confrontés à une autre culture. Le rôle des accompagnateurs est aussi d'aider progressivement les participants à comprendre la façon de penser du partenaire. Les responsables doivent garder à l'esprit le fait que chaque activité, qu'elle soit sportive, artistique, culturelle ou linguistique, possède ses propres spécificités et exige de sa part une préparation particulière.

Enfin, les responsables veillent tout particulièrement à placer le dialogue au cœur même de l'échange, et n'hésitent pas à faire régulièrement le point avec les participants, afin de les aider à réfléchir sur les expériences qu'ils ont faites.

Voilà, quelques principes, quelques idées qui font que ce camp se déroule une année en France, une année en Allemagne pour le plus grand bonheur des participants.

On peut noter que certains y ont participé en tant qu'enfant, ensuite sont devenus acteurs, responsables, interprètes au comité de jumelage!

les dates de nos manifestation pour 2024:

- Petit déjeuner allemand le **mardi 23 janvier** à l'école de la Baume Cornillane
- AG du comité de jumelage le **vendredi 22 mars** à 20h30 à la salle des fêtes de Montmeyran
- Rencontre à Gross Bieberau du **9 au 12 mai**
- Camp d'été à Montmeyran du **14 au 21 juillet**
- Rencontre des bureaux du **13 au 15 septembre** (lieu non défini)

ETAT CIVIL

Nous adressons toutes nos condoléances aux familles de :

- Lucienne BILLARD décédée le 07 octobre 2023
- Etienne REVOL décédé le 02 décembre 2023



Nous adressons toutes nos félicitations aux parents de :

- Emie BARIAL-CAMU née le 03 mars 2023
- Elise MOULIN née le 07 septembre 2023



AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

RCS Din 437 522 306

Z.A. Sirius
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

OUVERT
du lundi au vendredi
8h45 - 12h30
14h - 18h30

*Proximité
Disponibilité - Conseils*



Tél. 04 75 59 17 46

**Garage
TERRAIL** 

Co-gérants : Gilles MOULIN et Pierre CHAZALET
✉ garageterrail@orange.fr

 **04 75 59 33 83**

| TOUS TRAVAUX DE MÉCANIQUE - CARROSSERIE |
| VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS |
TATION DE LAVAGE | CENTRE GONFLAGE ET ASPIRATION 24H/24

 **26120 MONTMEYRAN**

TAXI DE MONTVENDRE

06-35-48-05-19

Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13

*Les Contours
de la
Peinture*



PLAQUISTE PEINTRE
lescontours@gmail.com

06 08 78 29 81

le courant passe



Cyril Bouteille
électricien

06 30 36 43 71
lecourantpasse26@gmail.com
Montvendre



SUIVEZ NOUS
@PIZZANDB



WWW.PIZZANDB.FR

TÉL : 07 63 48 51 60
PIZZANDB@GMAIL.COM

Les vendredi de 18 à 21h
face à la mairie



Win Win Immobilier
Tous gagnants

SÉCURISEZ VOTRE PROJET IMMOBILIER



Équité

Des frais
d'agence
forfaitaires justes



Liberté

Un mandat
unique sans
engagement



Confiance

Une relation de
proximité et
transparente

Maëlys LOPEZ

m.lopez@winwin-immobilier.fr
07 88 23 52 85



4,9/5 - Avis Google



Win Win Immobilier Valence - Montmeyran

3 Place de la Fontaine - 26120 MONTMEYRAN

| TRANSACTION |

www.winwin-immobilier.fr



JEDC

Joël Entretien Dépannage Chaudière

- Ouvrier qualifié, 18 ans d'expérience.
- Entretien annuel et dépannage de chaudière (gaz et fioul).
- Désembouage plancher chauffant.
- Détartrage.



06.72.26.04.81

jedchaudiere@gmail.com

facebook: Jedc Sav

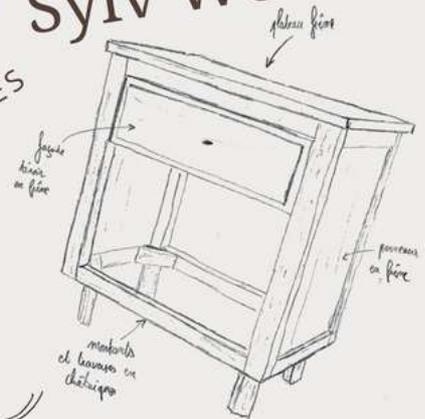
MONTMEYRAN

ARTISAN - MENUISIER



Sylv'Wood

MULTISERVICES



07 45 23 58 64

sylvwood.services@gmail.com

La Baume-Cornillane (26)

sylvwood.webnode.fr

AGENCEMENT INTÉRIEUR · MOBILIER SUR MESURE
· PARQUET · CREATIONS DESIGN ·

Sylvain Vast · SIRET 89919160500018 · APE 4332A

INFORMATIONS PRATIQUES

Le bulletin peut être envoyé par messagerie (geste écologique)
N'hésitez pas à faire remonter à la mairie votre souhait à l'adresse mail suivante :
mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr



MAIRIE

 04 75 60 33 45

mairie.labaumecornillane@wanadoo.fr

Horaire du secretariat :
Mardi 8-12h / Vendredi 13h30-17h30

En cas d'urgence :
Le Maire Dominique Sylvestre 06 22 99 77 06
Isabelle Pral 06 38 13 01 22



ECOLLES

PETITE SECTION
Montmeyran 04 75 59 41 63

MOYENNE ET GRANDE SECTION, CP
Ourches 04 75 60 30 38

CE1, CE2, CM1, CM2
La Baume Cornillane 04 75 60 32 27



SALLE MARCEL MAISONNAT

Pour tout renseignement contacter la mairie.

Bon à savoir : des tables et des bancs peuvent être loués par la mairie pour différentes manifestations
10€ une table et deux bancs.



PERISCOLAIRE ET CANTINE

APE
ape.lbco@gmail.com

PERISCOLAIRE : 7h30-19h à Ourches
06.95.61.12.59 - periapelbco@gmail.com

CANTINE : assurée à la Baume-Cornillane
06.95.23.81.99 - cantineapelbco@gmail.com



ASSISTANTES MATERNELLES

Se renseigner à Valence Romans-Agglo

petiteenfance.valence@valenceromansagglo.fr
04 75 81 30 30



COLLEGE

04 75 55 34 53

Marcelle RIVIER
à Beaumont les Valence



ARYA
— élavage
— paysage

Siegfried Georgery

0762623126

arya.elavage@gmail.com